

Tableau n° 7
L'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins et le sulfate de chrome

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
- Ulcérations nasales.	30 jours	<p align="center">Liste indicative des principaux travaux</p> Préparation, emploi, manipulation de l'acide chromique, des chromates et bichromates alcalins, du chromate de zinc et du sulfate de chrome notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Fabrication de l'acide chromique, des chromates et bichromates alcalins ; - Fabrication de pigments (jaune de chrome, etc.) au moyen de chromates ou bichromates alcalins ; - Emploi de bichromates alcalins dans le vernissage d'ébénisterie ; - Emploi des chromates ou bichromates alcalins comme mordants en teinture ; - Tannage au chrome ;
- Ulcérations cutanées		
- Dermate de contact allergique récidivante après une nouvelle exposition ou confirmée par un test épicutané positif au produit manipulé.		

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
		<ul style="list-style-type: none"> - Préparation, par procédés photomécaniques, de clichés pour impression, - Chromage électrolytique des métaux ; - Travaux dans les laiteries et les laboratoires de contrôle ; - Travaux dans les conserveries et pour la production de mycélium.
- Rhinite récidivante après une nouvelle exposition ou confirmée par test.	15 jours	<p style="text-align: center;">Liste limitative des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chromage électrolytique des métaux ; - Fabrication, manipulation, emploi de chromates et bichromates alcalins ; - Opérations de soudage sur des métaux contenant des bicarbonates.
- Asthme récidivant après une nouvelle exposition, confirmé par une épreuve fonctionnelle respiratoire.		
- Cancer broncho-pulmonaire primitif.	30 ans sous réserve d'une durée minimale d'exposition de 10 ans	<p style="text-align: center;">Liste limitative des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabrication, manipulation et conditionnement de l'acide chromique, des chromates et bichromates alcalins ; - Fabrication du chromate de zinc ; - Opérations de soudage exposant aux fumées contenant des bichromates.
- Cancer primitif naso-sinusien ou de l'éthmoïde.		